Mode d'emploi Collaborateurs



TROPHÉES APEC DE L'ÉGALITÉ Femme-Homme



SOMMAIRE



–LES TROPHÉES, QU'EST-CE QUE C'EST ?–

Les **Trophées Apec de l'Égalité Femme-Homme** ont pour objectif de faire de l'égalité professionnelle Femme-Homme une réalité dans les entreprises.

Parce que l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est l'affaire de tous, et que chacun doit pouvoir y contribuer, l'Apec organise la troisième édition des **Trophées Apec de l'Égalité Femme-Homme.**

Les Trophées Apec visent à **récompenser les collaborateurs qui participent dans leur entreprise, activement, au quotidien, à des actions très concrètes en faveur de l'égalité professionnelle.**

Un **Trophée d'Or** et un **Trophée d'Argent** seront attribués dans chacune des 4 catégories : PME, Grandes entreprises, Entreprises et organismes publics, parapublics, associations et Entrepreunariat.
Le Grand Trophée Apec récompensera la meilleure des actions proposées qu'elle soit encore à l'état de projet, en cours de réalisation ou déjà mise en place.

–LES 9 ÉQUIPES LAURÉATES DE LA 2E ÉDITION–

Grand Trophée Apec 2012

Areva (Lyon) : dispositif de temps partiel proposé à tous les salariés, où les périodes non travaillées sont alignées sur une partie des vacances scolaires.

Trophées d'Or

- Catégorie grandes entreprises
Sanofi Pasteur (Lyon) : création d'un groupe d'une dizaine de personnes qui anime de façon bénévole le réseau WoMen in Sanofi Pasteur.

- Catégorie PME
Vermadis (enseigne E. Leclerc, Vernon) : lutte contre le temps partiel subi en créant des partenariats avec des entreprises intérimaires et Pôle Emploi, afin de garantir un complément de salaire.

- Catégorie Organismes publics, parapublics & associations
Financi'Elles (Paris) : cercle des praticiens de la finance : création d'un observatoire sectoriel, publication d'un livre blanc.

- Catégorie Entrepreneuriat
Mom'Artre (Paris) : offre de services auprès des entreprises soucieuses de promouvoir l'égalité professionnelle, en créant des lieux de prise en charge des 6-11 ans.

Trophées d'Argent

- Catégorie grandes entreprises
Veolia Propreté (Normandie) : action consacrée à la féminisation des métiers sur les postes phare : conductrice d'engin, d'agent d'incinération ou d'équipière de collecte.

- Catégorie PME
Optimhome (Var) : recueil d'anecdotes collectées auprès des collaborateurs pour traiter de manière légère et dynamique des formes d'inégalités vécues aussi bien par des hommes que par des femmes.

- Catégorie Organismes publics, parapublics & associations
Deuxième Regard (Paris) : promotion du rôle des femmes dans la création et l'industrie cinématographique par la mise en place d'un réseau.

- Catégorie Entrepreneuriat
IGO Conseil (Montpellier) : action de sensibilisation à l'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes, animation de formations.

Les 5 équipes lauréates de la 1ère édition : Quille construction (Manche), Alcatel-Lucent (Loire-Atlantique), Mondial Relay (Nord), Areva (Paris) et Axones (Hauts de Seine).







Les actions proposées, en projet, en cours de réalisation ou déjà réalisées devront répondre à l'une des 4 problématiques suivantes :

Information / sensibilisation

Sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs à la question de l'égalité Femme-Homme (articles dans les journaux internes, brochures, intranet, groupes de réflexion, etc.).

Mixité des métiers

Décloisonnement des métiers : féminiser les métiers fortement masculins, mais aussi l'inverse.

Aménagement et organisation du travail

Amélioration des modalités d'organisation du travail de manière à ce qu'elles ne constituent pas un facteur de discrimination.

Équilibre travail / vie personnelle

Contribution à une meilleure conciliation entre vie professionnelle et personnelle.

Si vous avez déjà réalisé un projet de ce type, si vous êtes en cours de réflexion sur le sujet ou si vous souhaitez amorcer cette réflexion, constituez votre équipe et participez !

–CALENDRIER DE PARTICIPATION–

16 janvier 2014
Lancement de l'appel à projets

27 mai 2014 clôture des candidatures

3 juillet 2014
Remise des prix





Vous trouverez toutes les informations nécessaires à votre participation aux **Trophées Apec de l'Égalité Femme-Homme** à l'intérieur de ce kit et sur le site Internet des Trophées www.tropheesegalite.apec.fr.

Votre entreprise doit se préinscrire sur le site Internet des Trophées Apec pour recevoir ou pour télécharger le dossier de candidature.

Le dossier de candidature, dûment complété, devra être renvoyé au plus tard le **27 mai 2014** au secrétariat des Trophées Apec tenu par NICOMAK, soit par courrier au 11, rue de Boulainvilliers 75016 Paris (le cachet de la poste faisant foi), soit par e-mail à l'adresse boniface@nicomak.eu. (la date et l'heure s'affichant sur l'ordinateur destinataire de l'email d'envoi du dossier de candidature faisant foi).

–QUI PEUT PARTICIPER ?–

- toute entreprise française sur le territoire métropolitain ou en DOM-TOM titulaire d'un numéro SIRET attribué par l'INSEE (numéro à 9 + 5 chiffres)
- tout type d'entreprise (secteur privé, public, parapublic, associatif et entreprenarial).

Attention, la participation est limitée à une candidature par entreprise ou établissement ! Voyez avec les services RH ou la direction de votre entreprise comment faire sélectionner votre projet.

FOCUS

–POUR TOUT SAVOIR ET SUIVRE L'ACTUALITÉ DES TROPHÉES APEC DE L'ÉGALITÉ FEMME-HOMME : www.tropheesegalite.apec.fr–

Vous avez envie de participer ?
Vos idées ou projets sont affûtés ?

Alors rendez-vous sur le site Internet des Trophées Apec www.tropheesegalite.apec.fr, vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour participer :
- le Mode d'emploi Collaborateurs,
- l'inscription préalable en ligne,
- le dossier de candidature à télécharger,
- le règlement du concours,
- l'espace information où vous pourrez poser vos éventuelles questions.